

Les races de poules belges

MOULA N.¹, JACQUET M.², VERELST A.³, ANTOINE-MOUSSIAUX N.¹, FARNIR F.¹, LEROY P.¹

¹ Département des Productions animales, Faculté de Médecine vétérinaire, Université de Liège, Boulevard de Colonster, 20, Bâtiment B43, 4000 Liège, Belgique.

² Filière avicole et cunicole wallonne, Chaussée de Namur, 47, 5030, Gembloux, Belgique.

³ Fédération nationale des Eleveurs d'Animaux de Basse-cour asbl, Cauwenberglei 9, 2243 Pulle, Belgique.

Correspondance : Prof. Pascal Leroy - Email : pascal.leroy@ulg.ac.be

RÉSUMÉ : La Belgique possède un patrimoine génétique avicole très riche. La poule, avec une quarantaine de races et plusieurs centaines de variétés, tient une place importante dans le bestiaire des races domestiques belges et européennes. Toutefois, ces races de poules traditionnelles figurent parmi les ressources génétiques animales les plus menacées du monde. Ce manuscrit dresse l'origine et la situation des différentes races de poules belges encore existantes.

1. INTRODUCTION

La diversité des populations animales domestiques, résultant de la sélection menée par l'homme dans des systèmes d'élevage variés, décroît rapidement du fait de l'intensification de l'élevage survenu durant la deuxième moitié du XX^e siècle. La spécialisation extrême de certaines races domestiques et la dissémination mondiale de celles-ci ont en effet été obtenues au détriment de races locales moins productives, et donc de la biodiversité (Larivière et Leroy, 2008). En 1992, lors du sommet de la terre organisé à Rio de Janeiro, cette biodiversité, alors mise à l'honneur, est définie comme étant la diversité des gènes, des espèces, des écosystèmes et des processus écologiques (article 2 de la Convention sur la Diversité biologique, adoptée le 22 mai 1992 et ouverte à la signature des Etats lors de la Conférence de Rio le 5 juin 1992, entrée en vigueur le 29 décembre 1993). Cette notion a depuis suscité beaucoup de débats dans la mesure où il apparaît que chaque élément de la biodiversité, même le plus modeste, représente un patrimoine génétique mondial irremplaçable. Si cette dégradation du capital génétique concerne évidemment les espèces sauvages affectées par les altérations anthropiques de leur environnement ou par la chasse, elle touche aussi de nombreuses races et

variétés domestiques, par les voies évoquées plus haut.

Les données sur la diversité génétique du Centre mondial de Conservation (World Conservation Monitoring Centre) révèlent que durant un siècle (entre 1892 et 1992), 617 races domestiques se sont éteintes et 474 ont été considérées comme rares ou en danger d'extinction (Tisdell, 2003 ; Fadlaoui, 2006). Fadlaoui (2006) rapporte encore qu'en moyenne une race sur six s'est éteinte au cours du dernier siècle. En 2007, selon la Commission des Ressources génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), au moins une race domestique a disparu chaque mois au cours des sept dernières années, ce qui signifie que ces caractéristiques génétiques sont perdues à jamais.

Les ressources génétiques aviaires n'échappent pas à ce phénomène global et connaissent une situation très alarmante. En effet, à l'échelle mondiale, les races avicoles en danger d'extinction ont augmenté de 51 % en 1995 à 63 % en 1999 avec respectivement en Afrique un passage de 20 % à 34 %, en Asie de 32 % à 37 %, en Europe de 65 % à 76 %, en Amérique latine et dans la région des Caraïbes de 5 % à 45 %, dans le Proche-Orient de 19 % à 21 % et en Amérique du

Nord de 78 % à 97 %. Les volailles considérées dans cette évaluation ont été les suivantes : casoar, poulet, canard, émeu, oie, pintade, canard de Barbarie, nandou, autruche, perdrix, faisan, pigeon, caille et dindon (Guèye, 2001).

La situation est particulièrement critique concernant la poule domestique (tableau 1), dont la diversité résultait en partie de la sélection sur des caractères morphologiques (allure générale, couleur du plumage, taille du squelette, forme de la crête, couleur de la peau, répartition des plumes sur le corps...) et de performances (poids de carcasse et nombre d'œufs) à partir de la poule Bankiva, coq rouge de jungle ou *Gallus gallus*, issue des forêts indonésiennes (figure 1). Le développement et la vulgarisation des produits croisés issus de lignées spécialisées (pour la production de viande ou d'œufs) constituent un danger pressant d'extinction des races locales dans leur ensemble. Aujourd'hui, la génétique avicole mondiale est un secteur d'extrême concentration, trois grandes multinationales se partagent ainsi la sélection des souches de poulet de chair standard à croissance rapide, avec comme conséquence, l'homogénéisation génétique de ces dernières (Muir *et al.*, 2008 ; Federal Ministry of Food, Agriculture and Consumer Protection – Germany – cité par

« Vie à la Campagne » (De Montmagny, 1927), on peut lire : « la Brabançonne est une race très ancienne, originaire du Brabant, elle s'est répandue dans toute la Belgique. Il ne faut pas confondre la petite Brabançonne moderne avec l'ancienne poule du Brabant qui était une race à œufs et à chair, portant huppe, gorge et cravate. Elle ressemblait à la Crèveœur, type utilité, de la vallée d'Auge (France). D'aucuns voient d'ailleurs des rapports de parenté entre cette vieille race belge et la poule normande ».

La Brabançonne est une race très rustique qui s'adapte très bien aux différents milieux et elle est très active. Elle est capable de voler et nécessite donc une clôture assez haute.

La Brabançonne est renommée pour ses bonnes capacités de production. La poule est une bonne pondreuse (Rodillon, 1921) avec de gros œufs blancs d'environ 60 à 70 g. Cependant, son âge d'entrée en ponte tardif (7 à 9 mois d'âge) lui est parfois reproché (Carpiaux, 1921 ; Marcq et Lahaye, 1942 ; Lahaye et Marcq, 1948). Verelst (2006) mentionne que ceci n'est plus le cas aujourd'hui et que plusieurs souches commencent déjà à pondre à l'âge de 5 mois. Il estime que l'introduction de sang d'autres races pondreuses pourrait expliquer ce changement. Les autres propriétés pondérales sont toujours actuelles.

Concernant ses aptitudes, le périodique Vie à la Campagne, dans son édition du 15 février 1927 (De Montmagny, 1927), la décrit comme étant très rustique, vive, débrouillarde et résistant bien au froid et à la pluie. En outre, elle y est qualifiée de race de produit, bonne pondreuse d'hiver, mais peu précoce. Sa chair est bonne, ses poulets sont précoces et s'engraissent facilement, mais ils ne supportent pas le chaponnage et l'épINETTE.

La caractéristique de la race, c'est la petite huppe fuyant en arrière chez la poule, elle est très petite chez le coq (Carpiaux, 1921). Aux sept variétés reconnues par Brandt et Willems (1971) ; (1) la noire, (2) la blanche, (3) la bleue unie, (4) la fauve unie, (5) la fauve herminée noire, (6) la caille et (7) la caille argentée ; il faut rajouter les 5 variétés reconnues par la Fédération nationale (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008), (8) la bleue liserée, (9) le coucou, (10) la caille bleue dorée, (11) la blanche

herminée noire et (12) la caille bleue argentée.

Les statistiques de la Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren (VIVFN) montrent une augmentation continue d'éleveurs et du nombre de sujets reproducteurs entre 2002 et 2011 avec pour l'instant 27 éleveurs et 261 sujets seulement en Flandres (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

- *La Brabançonne naine*

Cette race est une miniature de la grande race (Collier, 1942 ; Brandt et Willems, 1971). Elle était parfois citée mais n'a jamais été fixée comme race. C'est en 1981 qu'elle est finalement sélectionnée, issue du croisement entre un Barbu de Watermael et des Bassettes. Pendant quelques années, 200 à 300 sujets sont élevés et en 1984, la première poule est exposée dans la province d'Anvers. Elle est un bel exemple d'une forme nanifiée qui n'a rien à voir avec la grande race. Toutes les variétés de la grande Brabançonne sont également reconnues en naine. Deux variétés supplémentaires, caille gris perle doré et caille gris perle argenté sont également reprises dans le standard des races de poules belges (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Larivière et Leroy (2005) ont recensé 76 sujets. Six ans après, 147 sujets étaient recensés par les fédérations flamande et wallonne (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, information non publiée ; Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

3.1.5. La Braekel (Brakel)

- *La Braekel de grande taille*

On écrit aussi Braeckel, Brackel et même Brakel, du nom de la localité belge d'où la race tire son appellation (Blanchon et De Monchaux, 1924). L'origine de la « Braekel » belge, selon Brandt et Willems (1971), est fort ancienne. Elle existait déjà selon certain lors de la conquête de la Gaule par Jules César. D'autres se servent des écrits du savant italien Aldrovandi en l'an 1599-1600 pour prétendre que la Braekel n'est autre que le « *Gallus turcicus* ». Cette race selon cette deuxième version aurait été introduite dans les Flandres par Jean de Constantinople au 16^e siècle. D'autres encore pensent que la Braekel n'est qu'une variété de la poule

de Bresse (Marcq et Lahaye, 1942 ; Lahaye et Marcq, 1948) et qu'elle fut introduite dans la région d'Alost par les soldats de Charles le Téméraire (1433-1477). Dans des documents de 1416 on retrouve que la Braekel était déjà connue vers 1400 à Audenaerde et Nederbraekel, donc avant l'époque de Charles le Téméraire (1433-1477). Dans ces documents on dit que sur les marchés dans la région d'Alost, Zottegem, Grammont et Ninove il y avait un vrai commerce de volailles. La race Braekel était fameuse depuis Charles V (1519) (Blanchon et De Monchaux, 1924).

Pour M. A. Van Broekhuizen, les poules Braekel et Campine proviennent d'une même souche, qui elle, est apparentée aux autres poules argentées et dorées qui se trouvaient depuis plusieurs siècles dans les anciens Pays-Bas. De cette souche unique, sont sorties les « Mouettes » de la Frise orientale, les « Pellen » frisonnes, les « Pellen » hollandaises, que l'on a appelées par la suite les Hambourgs, les Campines et les Braekels (De Montmagny, 1927).

La Campine se rencontrait surtout dans toute la province d'Anvers et le centre et le nord du Limbourg. C'était la poule de la lande et des régions sablonneuses, plus petite que la Braekel. Originaires de Neder et Overbrakel, la Braekel s'est répandue vers d'autres régions, en Flandre orientale, Hainaut, dans les vallées de l'Escaut et de la Dendre. Il fut décidé en 1884, de créer deux races différentes : les volailles de forte taille continuant à être désignées sous l'appellation de « Braekel » et celle de petite taille dénommées « Campine ». En 1898, le premier « Braekel Club » a été fondé à Nederbraekel, aussi en ce temps-là, le premier standard officiel de la race a été publié. Les races de Campine et de Braekel ont ensuite été réunies en juillet 1926 sous la réglementation d'un prototype unique.

Les anglais ont obtenu par croisement, probablement avec la Hambourg crayonnée, un type de Campine très différent du type belge. Le coq est à plumage de poule, c'est-à-dire que le collier seul est blanc. Dos barré, pas de lancettes. Les faucilles sont barrées également, courtes, tournent à peine. Ce type anglais a été exporté aux États-Unis. Il fournit de très jolis sujets pour les expositions.

Percy cité par Vander Snickt (1898) proposa de croiser le coq Aseel (blanc)

avec des poulettes de Braekel afin d'obtenir un poulet précoce et surtout supérieur en poids au Braekel pur. Après la seconde guerre mondiale le nombre des Braekels baissait vite et en 1969 moins de dix sujets de la race étaient recensés en Belgique. Des appels pour sauver cette race furent lancés dans des journaux mais sans succès. En 1971, le Club spécialisé pour la Braekel a été mis sur pied et tous les Braekels retrouvés (deux poules, un coq argenté, un coq doré et 12 œufs) ont été regroupés (Terryn *et al.*, 1983). Vu le nombre de Braekel retrouvé, des individus de races proches phénotypiquement étaient probablement utilisés en croisement pour recréer la race.

La Braekel selon Percival (1900) et Brandt et Willems (1971), est une poule belge très rustique, aimant la liberté et volant avec facilité. Elle s'élève sans difficulté et est bonne pondeuse avec une précocité pour l'entrée en ponte ; 6 à 7 mois selon Marcq et Lahaye (1942). La poule pond, par an, environ 180 œufs de 60 à 65 g à coquille blanche. Selon Vie à la Campagne (De Montmagny, 1927), cette race donnait de bons petits poulets de grain, se prêtait au chaponnage, et sa chair était exquise. Un coq adulte pèse environ 2,5 kg et la poule 2,2 kg. La Braekel est une race avec beaucoup de pigmentation. La couleur des yeux doit être la plus noire possible chez les deux sexes et la poule a souvent des taches foncées sur la crête ce qui est une caractéristique typique pour cette race. La crête doit être grande et, chez la poule, tombante sur un côté alors que chez le coq elle est droite. Les oreillons sont blancs mais ont souvent un reflet bleuâtre. Les pattes sont bleu ardoisé. Le dessin barré typique de la Braekel est unique et les variétés barrées sont alors les plus populaires. La Braekel argentée est bien répandue. En tout, 10 variétés composent cette race actuellement : (1) argenté, (2) doré, (3) citron, (4) doré barré blanc, (5) argenté barré blanc, (6) citron barré blanc, (7) blanc, (8) noir, (9) bleu, (10) bleu liseré (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). La Braekel est la seule grande race belge qui est répandue dans quasi toute l'Europe. À la dernière exposition européenne à Nitra (Slovaquie), des sujets étaient présentés par des éleveurs belges, allemands, slovaques et autrichiens. La race est aussi élevée aux Pays-Bas,

en France, Italie, Suisse, Roumanie, Angleterre et Pologne.

De nos jours, il y a environ 700 reproducteurs enregistrés uniquement en Flandres où la race est la plus populaire (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée). De nombreux animaux de race Braekel se trouvent chez des amateurs non affiliés à des associations d'éleveurs. En Flandres plusieurs communes ont organisé des actions entre 2000 et 2010 pour diminuer la masse des déchets organiques en distribuant des volailles aux citoyens.

- *La Braekel naine*

D'après Collier (1942), Brandt et Willems (1971) et l'Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour (2008), des Braekel naines étaient exposées de façon irrégulière en Belgique, depuis les années '30 du siècle passé. Cette jolie race se rapproche très fortement du type et du plumage de la Braekel grande race et elle mériterait certainement que quelques bons éleveurs s'occupent d'elle. Toujours selon Brandt et Willems (1971), cette poule est considérée comme race sportive de tout premier plan. Son standard est absolument identique à celui de la grande race, toutes proportions gardées. Mais, malheureusement comparée à la situation de la grande race qui est moins alarmante, elle est très menacée d'extinction (tableau 2). Ces derniers temps (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, non publié), huit coqs et 30 poules reproducteurs étaient enregistrés en Flandre. La race est également présente en Allemagne.

3.1.6. La Herve (*Hervehoen*)

- *La Herve de grande taille*

La Herve fait partie des plus anciennes races belges, elle est connue sur le plateau de Herve depuis très longtemps. Sur le plan du format et de l'aptitude de production, la Herve ressemble beaucoup à l'Ardennaise (Carpiaux, 1921 ; Lahaye et Marcq, 1948). D'ailleurs, la Herve a souvent été considérée, de façon inexacte, comme une Ardennaise (Brandt et Willems, 1971). En effet, la Herve a un corps plutôt carré aux formes arrondies et l'Ardennaise est plus longue et carénée. Le dos de la Herve est aussi moins incliné et la queue est portée plus ouverte. La face, les barbillons

et la crête de la Herve sont toujours rouge vif et ne montrent aucune trace de pigmentation. Les yeux, ongles, pattes et le bec sont foncés chez les variétés noire et bleue alors que chez la variété coucou les yeux sont oranges et les pattes et le bec sont blancs. Le poids est environ le même que chez l'Ardennaise avec 2,5 et 2 kg chez respectivement le coq et la poule adulte. La Herve est une poule très rustique, robuste et adaptée au climat humide et au sol argileux.

Comme pour l'Ardennaise, la naissance en 1893 à Liège de la société « Union avicole de Liège » (UAL) a eu une grande influence sur la diffusion de la race. Une trentaine de sujets noirs figuraient déjà à son exposition en juillet 1895 (Dardenne, 1895). Le 25 décembre 1896, « l'Union Avicole de Liège » présente et fait accepter par la « Société nationale pour l'Amélioration de l'Aviculture en Belgique » un standard de la race. Au début du 20^e siècle, Weerts qui sera appelé plus tard le père de la Herve rejoint l'UAL, il a consacré de longues années de sa vie à la propagation et à l'amélioration de la poule de Herve, aussi bien au point de vue utilitaire que sportif. Il a fondé un club spécialisé avec l'objectif que la Herve s'améliore. La Herve partage avec l'Ardennaise le surnom populaire de « poule de haie » (Blanchon et De Monchaux, 1924).

La Herve appelée « la poule noire du pays » ou en wallon « *li neure poie dé pai* », est une race de taille moyenne (Rodillon, 1921). Elle est très appréciée par les herviens et les grands spécialistes en aviculture du siècle passé pour la qualité de ses produits. L'expert anglais Edward Brown de la « *Poultry Organisation Society* » avançait en 1910, sur la Herve, des termes élogieux et disait sur la « *Herve Fowl* » que « *under ordinary condition* », c'est-à-dire sans être forcée, la Herve pond facilement ses 140 œufs par an, ce qui, à l'époque, était une moyenne très honnête pour une volaille de ferme (Brandt et Willems, 1971). Par contre, le périodique français « Vie à la Campagne », dans son n° spécial du 15 février 1927, (De Montmagny, 1927) la décrit comme une poule de ferme aux qualités ordinaires de ponte (120 à 150 œufs de 60 g selon le standard) et de finesse de chair, présentant surtout un intérêt local comme race rustique pour les hauts plateaux de Herve et la région de la Basse Meuse. La première proposition de standard